



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU GEST05 DU LUNDI 11 JANVIER 2016

L'Assemblée Générale extraordinaire du GEST 05 s'est réunie ce lundi 11 janvier 2016 à 17 heures à la Maison de la Santé au Travail à Gap.

**Participaient à cette réunion :**

**Administrateurs Employeurs :**

Nicolas CHABRAND, SAS Ragoucy  
Jean-Michel PEYLA, Président  
Frédéric SPAGNOU, ARD  
Michel VRINAT, RD Technologies

Catherine REGNIER-SALLE, Directrice

Jacques KOUBI, Cabinet d'Expertise Comptable TOUCHET

**Administrateurs Salariés :**

Corinne PIZZELLA, FO

**Adhérents :**

Marie-Josée CLEMENT, Cabinet Reynaud et associés

**Etaient excusés :**

Vincent BOMBAIL, Pharmacie  
Hervé BUISSON, Hôtel ALLIEY  
Stéphane CHOLLOT, SCV  
Christian MABBOUX, Prenot-Guinard  
Xavier RICHIERO, AXA Assurances

---

Le Président Jean-Michel PEYLA remercie les membres présents.

5 pouvoirs sont comptabilisés, dont :

- 2 à Jean-Michel PEYLA,
- 2 à Frédéric SPAGNOU,
- 1 à Marie-Josée CLEMENT

Le seul point figurant à l'ordre du jour est le montant de la cotisation 2016.

Les administrateurs rappellent la position défendue lors du Conseil d'Administration du 10 décembre 2015, à savoir :

- Accepter un budget 2016 déficitaire au maximum de 100K, en visant un retour à l'équilibre dans les 2 ans
- Se doter d'indicateurs permettant d'obtenir une analyse fine de l'évolution de la masse salariale dans le département

Deux options :

- Travailler sur la variation du taux en une ou 2 étapes (2016 puis 2017)
- Réévaluer les valeurs « plancher » et/ou « plafond »

L'impact de ces variations croisées figure sur le document joint.

Des augmentations des valeurs « plancher » et « plafond » ayant déjà été appliquées ces deux dernières années, les administrateurs ne souhaitent pas pénaliser à nouveau les entreprises dont les salariés ont les revenus les plus bas, comme celles dont les salariés sont les mieux rémunérés.

Après échanges, chacun s'entend sur :

- L'objectif qui est d'avoir une trajectoire budgétaire d'équilibre, visant à pallier un déficit structurel
- Les efforts à consentir par le GEST05 au regard des produits exceptionnels permis par la vente des locaux de Gap et de sa trésorerie
- Le fait de ménager les entreprises du département qui vivent un contexte économique difficile.

**La décision se porte donc sur une augmentation du taux à 0,42% qui permettra en 2017 un retour à l'équilibre.**

**Compte tenu du contexte socio-économique, les administrateurs statuent de manière exceptionnelle sur l'application d'un taux à 0,41% applicables aux cotisations 2016.**

Ces décisions sont votées à l'unanimité des voix présentes et représentées.

Les dispositions pour 2017 seront présentées pour validation à l'Assemblée Générale de juin 2016.

Pour information, un taux de 0,42 associé au reste de la tarification maintient le GEST05 dans les départements de PACA les moins chers, avec le Var.

En l'absence d'autre question, le Président propose de lever la séance et remercie les membres présents.

Fait à Gap, le 12 janvier 2016

Jean-Michel PEYLA

Président